

L'avenir des inégalités mondiales

Daniel Cohen

Volume 76, numéro 4, décembre 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602333ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602333ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cohen, D. (2000). L'avenir des inégalités mondiales. *L'Actualité économique*, 76(4), 491–500. <https://doi.org/10.7202/602333ar>

L'AVENIR DES INÉGALITÉS MONDIALES

Daniel COHEN

École normale supérieure

INTRODUCTION

L'histoire du siècle est celle d'une formidable réduction des inégalités au sein des nations industrielles et d'un élargissement tout aussi considérable des inégalités entre les nations elles-mêmes. Pourtant, à partir du milieu des années quatre-vingt, une autre tendance est apparue. Les nations les plus riches ont vu resurgir le spectre d'une augmentation des inégalités, tandis que les pays pauvres les plus peuplés, en Asie, se sont engagés dans un processus de croissance rapide. L'idée a été immédiatement avancée qu'une relation de cause à effet était à l'œuvre entre ces deux phénomènes, qu'un phénomène de vases communicants entre le monde riche et le monde pauvre reportait la pauvreté du monde pauvre sur celle du monde riche. L'encre de ces débats n'avait pas encore séché qu'un nouveau changement de direction est apparu dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. La crise asiatique, tout d'abord, a interrompu brutalement la croissance de ces pays et fait resurgir nombre d'appréhensions à l'égard de la « globalisation ». Aux États-Unis, par ailleurs, le « miracle » d'une croissance soutenue a fait taire les critiques contre la montée des inégalités dans ce pays et posé, parfois, en modèle la « nouvelle économie » américaine.

Il y aurait beaucoup de naïveté à extrapoler les évolutions des dernières années en une nouvelle tendance qui validerait, dans un sens ou dans un autre, le phénomène de vases communicants entre les pays riches et les pays pauvres. Mieux vaut reconnaître que deux processus distincts sont à l'œuvre : le rattrapage des pays en voie de développement et une nouvelle dynamique des inégalités au sein des pays riches. Le premier terme est-il interrompu par la crise asiatique? Le second terme est-il inéluctable? Faut-il se résigner à ce que certains pays (à l'échelle du monde) ou certains groupes (à l'échelle des nations) soient *exclus* de la prospérité des autres? Telles sont les questions préalables auxquelles il faut répondre avant de dessiner une perspective d'ensemble sur le destin des inégalités mondiales.

1. LES INÉGALITÉS À L'ÉCHELLE DES DEUX DERNIERS SIÈCLES

À l'aube de la (première) révolution industrielle, les grands blocs de civilisation qui formaient la planète avaient atteint des niveaux de développement très

proches. Selon Paul Bairoch (1984) l'écart de richesse par habitant entre l'Inde, l'Europe ou l'Empire Ottoman n'excédait pas 30 % à 40 %. L'essentiel du phénomène inégalitaire se situait à l'intérieur de chacun de ces blocs; entre les seigneurs et les paysans, entre les bourgeois des villes et les artisans.

Avec l'éclosion de la première et plus encore de la seconde révolution industrielle, le paysage change radicalement. Les inégalités au sein des nations industrielles se résorbent continûment, tandis que les inégalités entre nations haussent vertigineusement. Les écarts de revenus entre les nations les plus riches et les nations les plus pauvres sont désormais dans un ratio de 1 à 50; tandis que les écarts de richesse entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres au sein d'un pays comme la France sont plus de dix fois moindre. Comme le tableau tiré des travaux d'Angus Maddison le prouve, jamais les pays pauvres d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie ne sont parvenus à croître durablement plus vite que les pays riches.

TABLEAU 1
CROISSANCE MONDIALE
(PIB PAR HABITANT, EN %)

	1820- 1870	1870- 1913	1913- 1950	1950- 1973	1973- 1993	1820- 1992
Europe Occidentale	1,0	1,3	0,9	3,9	1,8	1,5
Pays « neufs » (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, États-Unis)	1,4	1,8	1,6	2,4	1,4	1,7
Amérique Latine	0,2	1,5	1,5	2,5	0,5	1,1
Asie	0,1	0,6	0,1	3,8	3,2	1,0
Afrique	0,1	0,4	1,0	2,0	-0,1	0,6
Monde	0,6	1,3	0,9	2,9	1,2	1,2

SOURCE : Maddison (1995)

Ce changement de physionomie du monde au cours du 19^e et du 20^e siècle par rapport à l'histoire humaine antérieure est le résultat direct du processus d'industrialisation à l'œuvre au cours de ces deux siècles, mais d'autres facteurs d'ordres politique et institutionnel sont également en cause. De façon paradoxale, on peut dire que le libre-échange a accru les inégalités entre le Nord et le Sud au cours du 19^e siècle, mais que c'est le protectionnisme des pays du Sud (nouvellement indépendants) qui les a exacerbé au cours du 20^e siècle.

Tout au long du 19^e siècle, en effet, les pays qui sont devenus au cours de cette période les pays du tiers-monde subissent la concurrence des pays industrialisés, essentiellement l'Angleterre d'une manière si brutale qu'elle signe pour eux l'éradication de l'artisanat qui aurait pu servir de base à leur industrialisation. L'Inde, par exemple, était ainsi au début du 19^e siècle exportateur de soieries et de produits textiles de haute qualité; à la fin du 19^e siècle elle doit importer l'essentiel de sa consommation interne. Les pays du Sud subissent au cours du 19^e siècle la loi d'airain des avantages comparatifs : aux pays avancés, l'industrie, aux autres, les produits agricoles, tropicaux qui les excluent des effets bénéfiques de l'industrialisation.

À l'image de ce que firent les pays européens eux-mêmes, tels la France ou l'Allemagne, pour se protéger de l'Angleterre, la plupart des pays du tiers-monde choisiront spontanément, lorsque viendra l'heure de leur indépendance, des stratégies de développement résolument protectionnistes. Or, l'histoire du 20^e siècle sera encore plus cruelle à l'égard de celles-ci que l'histoire du 19^e siècle ne l'avait été par rapport au libre-échange. Le protectionnisme prive en effet les pays pauvres de l'accès aux innovations technologiques majeures du 20^e siècle. Les pays européens pouvaient aisément copier les innovations faites par leurs voisins (la France copiant l'Angleterre, l'Allemagne copiant les deux). La révolution industrielle qui propage ses effets tout au long du 19^e siècle est en effet relativement facile à imiter. Paul Bairoch (1984) raconte avec humour comment Marc Seguin achète une locomotive, qu'il installe au centre de son atelier, et fait copier par ses ouvriers. Lorsqu'aujourd'hui un pays choisit de copier les innovations créées ailleurs, tout en restant en dehors du système, il se retrouve rapidement mis au ban des nations et perd le bénéfice de l'accélération continue des techniques nouvelles. Aucun grand pays en voie de développement n'est parvenu à rattraper les plus riches à l'ombre du protectionnisme. Et à partir du milieu des années soixante-dix, l'ex-URSS, la Chine ou l'Inde commencent à faire le constat que le développement autocentré ne suffit pas.

Les seuls contre-exemples de pays qui semblent en mesure de rattraper les pays les plus riches viennent des quatre dragons qui ont tous choisi, pour des raisons essentiellement politiques, de baser leur stratégie de croissance sur le développement des exportations. Avec la crise mondiale du milieu des années soixante-dix, le constat semble sans appel. Dans le bref espace de temps qui va de la mort de Mao à la chute du mur de Berlin, les pays dit à l'époque « en voie de développement » (PVD) et devenus depuis « pays émergents » changent radicalement leur perception de l'effet du marché mondial sur leur stratégie de croissance. Ils comprennent que le marché mondial tire leur industrialisation, que la structure des avantages comparatifs a brutalement été modifiée.

Au milieu des années soixante-dix, la grande majorité de la population active internationale vivait encore dans des pays fermés au marché mondial. Un tiers environ de la population active vivait dans les économies planifiées et un autre tiers dans des économies fortement protégées. En l'an 2000, selon la Banque mondiale, moins de 10 % de la population mondiale sera vraiment coupée du marché mondial.

Emmenés par les dragons d'Asie, les pays pauvres comprennent désormais qu'ils peuvent prendre appui sur le commerce mondial pour s'industrialiser. Un changement qualitatif fondamental s'est déjà produit : la part des produits manufacturés dans les exportations des PVD est passé de 20 % en 1970 à 70 % aujourd'hui. L'image du pays en voie de développement spécialisé dans l'exportation de produits primaires s'évanouit tout à fait. Tout montre que les pays pauvres veulent accentuer cette tendance. Au cours des négociations sur l'*Uruguay round*, c'étaient eux qui voulaient conclure l'accord le plus vite possible, c'étaient les pays riches qui freinaient. Depuis 1986, plus de soixante pays en voie de développement ont ainsi unilatéralement déclaré au GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*) des mesures de libéralisation, 24 ont rejoint le GATT et 20 ont rejoint son successeur l'OMC (Organisation mondiale du commerce) (la Chine devrait faire son entrée d'ici la fin de l'année).

2. LA NOUVELLE PEUR DE L'OCCIDENT

L'intrusion massive des pays pauvres dans la sphère des échanges mondiaux a immédiatement ravivé la vieille question néomalthusienne : la prospérité des pays pauvres ne se fait-elle pas sur le dos des pays riches? En s'enrichissant grâce à la progression de leurs exportations, les pays pauvres n'exportent-ils pas leurs misères aux pays riches? Débat dont la réponse dépend de l'analyse que l'on fait du commerce international.

La grande affaire du commerce avec le Sud n'est pas de savoir s'ils vendront ou achèteront, ils feront les deux, elle est de savoir quels secteurs les pays du Nord vont devoir abandonner et quels secteurs vont au contraire prospérer. Soulignons bien la nature de cette question, dont la réponse formera le coeur de la contribution des classiques, de David Ricardo notamment : ce qu'on appellera, la théorie des avantages comparatifs. Adam Smith caractérisait le monde moderne comme un monde où chacun se spécialise dans une tâche, et abandonne les autres aux marchés. La logique qui préside au choix de cette spécialisation est simple : je choisis le métier où je suis, comparativement aux autres, le meilleur. Je peux fort bien être moi-même un excellent pâtissier tout autant qu'un excellent cordonnier. Peut-être même meilleur pâtissier que celui auquel je vais acheter mes gâteaux. Il n'empêche : si je suis encore meilleur cordonnier que pâtissier, je consacrerai tout mon temps à la chaussure et j'achèterai mes gâteaux. Le revenu que me rapporte l'activité où j'excelle me dédommagera nécessairement du temps que j'aurais passé à faire mon pain moi-même. De même, explique Ricardo, le commerce entre les nations obéira-t-il aux mêmes principes : chaque nation se spécialisera dans le domaine où elle dispose d'un avantage comparatif. Une nation peut être la meilleure en tout comme l'Angleterre au début du 19^e siècle, tant eu égard à sa productivité agricole qu'à sa productivité industrielle, il est pourtant avantageux qu'elle s'en remette à d'autres dans le domaine agricole afin de pouvoir se spécialiser dans l'industrie où elle est, relativement aux autres nations, la meilleure.

Quels sont les avantages comparatifs du Nord vis-à-vis du Sud, qui organisent aujourd'hui la structure des échanges? La réponse est vite trouvée : l'avantage comparatif du Nord réside dans la composition de sa main-d'œuvre : c'est la part de travail qualifié, dans la main-d'œuvre totale qui est le point discriminant de la différenciation Nord-Sud. Les exportations consomment beaucoup plus de travail qualifié que la moyenne de la production; et les importations ont à l'inverse un contenu en travail non qualifié beaucoup plus fort. C'est au sein du monde du travail lui-même que le commerce mondial produit ses effets.

Dans la théorie néoricardienne du commerce international, l'effet du commerce entre les pays riches et les pays pauvres peut être décrit ainsi. En important des marchandises en provenance du Sud dont le contenu en travail non qualifié est important et en exportant vers ces pays des marchandises ayant un fort contenu en travail qualifié, les pays du Nord s'exposent à une hausse des inégalités internes. Les importations en provenance du Sud détruisent en effet des emplois non qualifiés; leurs exportations créent en revanche des emplois qualifiés. Les salaires et/ou les emplois des travailleurs non qualifiés doivent donc baisser, tandis que ceux des travailleurs qualifiés doivent augmenter. Selon cette théorie, il en résulte donc une hausse des inégalités internes aux pays riches et une baisse des inégalités à l'échelle du monde. Revalorisant le salaire de ceux qui ont accès à la production des secteurs à haute technologie et minant irrésistiblement le destin des travailleurs non qualifiés dont les emplois sont repris par les pays du Sud, le commerce mondial peut donc s'interpréter comme le moteur d'un enrichissement inégal. Il brise la cohésion de la société salariale, il provoque une tension grandissante entre ceux qui gagnent et ceux qui perdent.

Ayant ainsi précisé la nature de la peur salariale, disons immédiatement que la désaffection à l'égard du travail non qualifié qu'elle prédit correspond exactement à ce qu'on observe au cours des années quatre-vingt! Pour ne prendre que deux chiffres correspondant à des environnements institutionnels très différents, on observera ainsi que le salaire des travailleurs les moins qualifiés a baissé de 30 % aux États-Unis, tandis qu'en France c'est le taux de chômage des travailleurs non qualifiés qui progressait spectaculairement, passant de moins de 3 % en 1970 à près de 20 % en 1990, alors qu'il restait à peu près stable pour les ouvriers qualifiés!

Ces chiffres suffisent-ils à prouver que le commerce est cause de ces nouvelles inégalités? Une chose est de constater une désaffection à l'égard du travail non qualifié, autre chose est de l'imputer au commerce international. Ce mécanisme peut-il expliquer les inégalités qui se manifestent aujourd'hui? La plupart des travaux portant directement sur cette question récuse cette explication. Ils notent tout d'abord que le pourcentage de travailleurs concernés par la concurrence avec les pays pauvres est en fait très faible : de l'ordre 2 % à 3 % seulement. Même si l'on se limite aux seuls travailleurs non qualifiés, la hausse des importations en provenance du Sud a détruit, selon les estimations les plus représentatives du consensus en ce domaine, environ 6 % des emplois non qualifiés de l'industrie manufacturière américaine. Or, l'industrie manufacturière elle-même ne représente que 18 % de la force de travail américaine. Ces chiffres sont si faibles qu'il

est impossible même en prenant en compte l'effet de « report » des travailleurs ayant perdu leur emploi sur le reste de l'économie d'attribuer plus du cinquième de la hausse des inégalités à la concurrence du Sud qu'elle provienne du commerce international ou de l'immigration. Le cas français est encore plus atypique. Les estimations les plus pessimistes font état d'un solde net de 300 000 emplois. Si l'on y observe bien la même désaffectation qu'aux États-Unis à l'égard du travail non qualifié, on n'observe pas que le commerce international y joue le moindre rôle. Dans le cas français, en effet, le commerce international est en fait générateur d'emplois non qualifiés, du fait notamment du rôle joué par la filière agroalimentaire!

Au total, en France ou aux États-Unis, comme dans la plupart des pays riches, la relation empirique entre commerce et inégalité est faible, voire inexistante, même si la relation qualitative va exactement dans le sens prédit par la théorie.

Il faut donc chercher une autre cause à la montée des inégalités au sein des nations riches, qui aient les mêmes implications que le commerce international, mais produise des effets quantitatifs plus forts. Cette cause est facilement trouvée : c'est la nouvelle révolution industrielle.

3. LA NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Il pourra paraître emphatique de parler de nouvelle révolution industrielle à propos de l'informatique, mais l'ampleur du phénomène et la chronologie historique y poussent. Les révolutions industrielles semblent en effet se produire à chaque fin de siècle. La première a lieu à la fin du 18^e siècle : c'est la révolution de la machine à vapeur. La seconde révolution se produit à la fin du 19^e siècle, c'est la révolution de l'électricité. La troisième, dans laquelle nous sommes engagés aujourd'hui est celle de l'information.

Il y a plusieurs façons de décrire la révolution de l'information. Selon les angles que l'on voudra représenter, on soulignera ses enjeux pour l'organisation du travail, pour la société de consommation ou pour le commerce international. Nous nous contenterons ici d'aborder un seul de ses enjeux : celui qui porte sur les inégalités salariales entre les travailleurs « qualifiés » et les autres.

Le plus simple en effet est de décrire la révolution de l'information comme l'outil qui permet au travail qualifié d'accroître sa productivité, voire de se passer totalement du travail non qualifié. Le cadre qui tape lui-même son texte, la secrétaire de direction qui passe elle-même les commandes, ... : autant d'exemples qui montrent comment l'informatique accroît l'efficacité productive des qualifiés. Pour le dire autrement, l'informatique peut s'interpréter comme le moyen de mettre « en réseau » l'intelligence sociale des travailleurs les plus qualifiés, en se débarrassant des étapes intermédiaires dans lesquelles le travail non qualifié gardait encore un rôle. Envoyer un texte par courrier électronique tue le travail de ceux qui l'acheminaient auparavant. Certains économistes n'hésitent pas d'ailleurs à attribuer l'origine de l'informatisation à la montée de la scolarisation. Développons brièvement l'argument.

Dans une société où il y a peu de travailleurs qualifiés et beaucoup de travailleurs non qualifiés, le meilleur usage des premiers est d'occuper des tâches auxquelles seront associés, subordonnés, les seconds. C'est au fond le coeur de l'usine « fordiste » du 20^e siècle que de créer des lieux de production fortement hiérarchisés, où des ingénieurs hautement qualifiés font fonctionner des usines qui emploient des travailleurs sans qualification. Lorsque le nombre d'ouvriers qualifiés disponibles s'accroît, une autre logique peut toutefois se mettre en place. Parce qu'ils forment désormais une communauté, plus dense, les travailleurs qualifiés sont incités à se regrouper entre eux, au sein d'unités de production beaucoup plus homogènes. L'informatique peut alors s'interpréter comme le moyen de constituer à partir d'unités homogènes et décentralisées un réseau productif global.

Les résultats auxquels on est ainsi conduit vont fortement à rebours des intuitions auxquelles mènent les théories habituelles. Dans la théorie « naïve » de l'offre et de la demande de travail, l'ouvrier qui reste non qualifié, est aidé par la requalification de son voisin, même si lui-même n'en profite pas directement. Dans les nouvelles théories que nous suggérons ici, c'est tout le contraire qui se produit. L'ouvrier qui ne participe pas à l'effort de requalification du reste de la société est abandonné par elle. Fixer ainsi comme objectif de donner le bac à « 80 % de la population » est excellent pour tout le monde, y compris les 20 % restants, du point de vue des théories « classiques » des inégalités. C'est désastreux pour ceux qui restent sans éducation si l'on en croît le raisonnement que nous avons esquissé. Dans un monde où 80 % de la population sait lire, rester analphabète devient une tare rédhibitoire pour les 20 % qui ne le savent pas. Si, au lieu d'alphabétisation, on entend aujourd'hui : parler l'anglais ou comprendre l'informatique, on est au coeur de la question moderne de l'exclusion.

Le destin de ceux qui sont « désaffiliés », comme dit Robert Castel (1996), du reste de la société ouvre la question de la distinction qu'il faut mener entre montée des inégalités et montée de l'exclusion. Une chose est de faire le constat qu'une société est inégalitaire, au sens par exemple où la France était la nation la plus inégalitaire de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) au début des années soixante-dix, une autre est de faire le constat qu'elle multiplie les poches d'exclusion, comme c'est le cas aujourd'hui de nombres de pays industriels. Dans le premier cas, une dynamique de « rattrapage » propre à chaque groupe est à l'œuvre, dans l'autre pas.

La question peut se poser dans les mêmes termes pour les pays pauvres. Une chose est de faire le constat que la Malaisie est une nation en voie de développement dont on peut faire le pari qu'une dynamique de rattrapage est à l'œuvre, même si le *résultat* de cette dynamique reste évidemment incertain. Une autre est de faire le constat que certains pays, ou certaines zones de pauvreté, en Afrique, en Amérique Latine, sont prisonniers d'un piège de pauvreté dont ils ne sortiront pas. Des indicateurs statistiques fiables manquent qui permettraient d'isoler précisément les groupes ou pays qui sont pauvres à cause de leur histoire, mais dont le futur est ouvert, de ceux dont le futur est totalement absorbé par leur histoire.

Du moins, les politiques publiques doivent-elles saisir que l'enjeu de la résorption des *inégalités* est autant d'améliorer la situation, à un moment donné, des plus défavorisés que de créer des dynamiques qui évitent le piège de l'exclusion.

4. LA NOUVELLE RÉGULATION SOCIALE

Le double processus créé par la mondialisation et la révolution informatique pose la question de la régulation du processus d'ensemble. Dès l'abord, il devrait être possible de dire qu'il n'y a pas à choisir entre la réduction des inégalités mondiales et la réduction des inégalités à l'intérieur. S'il y a des traits communs, les axes sur lesquels doivent porter les politiques publiques sont distincts. Examinons ici le nouvel impératif de lutte contre les inégalités au sein des pays riches. L'État-providence a créé des droits sociaux, mais ceux-ci ont été fortement dépendants de leurs trajectoires professionnelles. Pour l'essentiel, il redistribue au prorata des cotisations versées : la retraite, les allocations-chômage et à cet égard, même s'il est public, il n'est fondamentalement distinct d'une assurance privée.

Dès lors que les trajectoires individuelles deviennent volatiles, instables et précaires, l'État-providence doit renouveler ses moyens d'actions. S'il reste un puissant facteur de redistribution des actifs vers les inactifs, il est un très mauvais facteur de protection des actifs eux-mêmes. Perdre son emploi donne, certes, droit à des allocations, mais celles-ci sont d'une part indexée sur le dernier emploi qu'on a trouvé reflétant vite les incertitudes du salaire et deuxièmement sont fortement dégressives ce qui pousse rapidement les salariés vers des cercles de pauvreté. Il faut donc réfléchir à de nouveaux instruments de lutte contre les inégalités et l'exclusion. On en citera ici deux qui sont emblématiques de ce qu'il faut accomplir : les territoires et l'école.

La dimension territoriale des inégalités est devenue aujourd'hui un axe déterminant de la segmentation sociale. Plus que jamais l'endroit où l'on habite détermine vos chances d'intégration sociale. C'est en effet une idée fautive de penser que la montée de l'immatériel dans la production rendra la question territoriale obsolète. Paradoxalement peut-être, s'est exactement le contraire qui est en passe de se produire. La révolution informatique ne signifie en effet nullement que chaque travailleur devienne un producteur indépendant qui branche un ordinateur sur le réseau qui lui convient. Le « télé-travail » reste un mythe (et, comme le dit Castells (1998), il y a à l'heure actuelle plus de gens qui réfléchissent à son sujet que de personnes concernées).

La révolution informatique dissocie non pas les personnes mais les « groupes » sociaux. L'on aura des communautés « scientifiques », professionnelles, qui pourront d'autant mieux cultiver leur endogamie que la mixité avec d'autres groupes sociaux sera devenue moins nécessaire. L'ingénieur en chef des usines Ford devait résider à Détroit. L'ingénieur en chef de la révolution informatique, Bill Gates, peut s'installer dans la forteresse de Seattle sans aucune proximité nécessaire avec ceux qui produiront les ordinateurs eux-mêmes et *a fortiori* avec ceux qui les utiliseront. Réfléchir à un aménagement du territoire qui évite les enclaves

de pauvreté est donc devenu plus essentiel que jamais. Aujourd'hui que les riches et les pauvres ne se rencontrent plus ou moins sur leur lieu de travail, le risque de la segmentation territoriale fait craindre qu'ils ne se rencontrent jamais.

La lutte contre les inégalités territoriales est l'un des instruments qui commandent également les efforts qui doivent être menés en direction de l'École. Cette dernière laisse en effet place aujourd'hui à un nouvel âge de ségrégations dont la forme est très proche de celle observée dans le domaine de la production. Il semble en effet que l'École devienne à son tour le siège d'un processus d'« appariements sélectifs », c'est-à-dire le lieu d'associations qui se font sélectivement « entre personnes homogènes » et non plus universellement (voir sur ce point, Cohen, 1997). Au sein même du système éducatif, des stratégies d'appariements sélectifs sont mises en oeuvre par les parents. L'école de la III^e République où des élèves de milieux hétérogènes étaient admis dans la même classe, peut être interprétée comme l'organisation logique d'un système scolaire où les enseignants restent rares. À l'heure où une masse critique d'élèves et d'enseignants est atteinte, la stratégie éducative choisie par les parents pour leurs enfants devient à son tour plus sélective. Des communautés plus denses peuvent se former, qui segmentent l'éducation d'une manière plus exclusive qu'aux premières heures de l'école publique. Les « bons » lycées deviennent « meilleurs » parce qu'ils disposent d'un vivier plus important d'élèves et de professeurs, les lycées moyens suivent, et ainsi de suite.

À l'image de l'usine fordiste, l'école publique subit l'effet paradoxal de la scolarisation de masse : elle devient plus segmentée et donc à son tour, le vecteur de nouvelles inégalités. La scolarisation reste certes le seul chemin d'accès à l'enrichissement de tous et à l'égalité des chances. Mais c'est un chemin plus escarpé que jamais.

CONCLUSION

On pourrait concevoir une évolution de la dynamique mondiale où la globalisation éradiquerait à terme les inégalités entre nations, ramenant après un long détour le monde au point où il était avant l'industrialisation, à l'heure où les écarts de destins étaient plus vifs au sein de chaque nation ou civilisation qu'entre celles-ci. Mais une telle évolution reste très hypothétique. Le plus sage est de conclure qu'elles obéissent chacune à une logique qui leur est propre, sans que l'on puisse préjuger laquelle des deux l'emportera. Il y a indéniablement au sein des pays les plus riches une tendance nouvelle à la segmentation qui réduit les forces d'intégration qui ont pu prévaloir au 20^e siècle. Mais l'histoire n'est jamais écrite, et une fois prise la mesure des efforts nouveaux qu'il faut accomplir, eu égard à l'école ou à la gestion des territoires notamment, les nations riches parviendront peut-être à lutter efficacement contre la montée des inégalités. D'un point de vue planétaire, l'élan donné par la croissance asiatique au rétrécissement des inégalités mondiales a été brisé par la crise financière. Il faut réapprendre à faire la différence entre la mondialisation du marché des marchandises et de celle des capitaux, mais lorsque cela sera fait, rien ne devrait empêcher la croissance de reprendre. Déjà, des signes de reprises s'esquissent, acceptons-en l'augure.

BIBLIOGRAPHIE

- BAIROCH, PAUL (1984), *Le tiers-monde dans l'impasse*, édition révisée, Paris-Gallimard.
- BANQUE MONDIALE (1993), *Le miracle asiatique*, Oxford University Press.
- BEHR, EDWARD (1995), *L'Amérique qui fait peur*, Plon.
- CASTEL, ROBERT (1996), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard.
- CASTELLS, MANUEL (1998), *La société en réseaux*, Fayard.
- COHEN, DANIEL (1997), *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Flammarion (ré-édition *Champs*).
- KINDLEBERGER, C. (1977), *Manias, Panics and Crashes*, New-York, Basic Books.
- MADDISON, ANGUS (1995), *L'économie mondiale, 1820-1992* », OCDE, Paris.